

Mémoire déposé par la Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec (FIHOQ) dans le cadre de la consultation publique de la Ville de Terrebonne pour la poursuite de son *Plan Vert*

Les végétaux jouent un rôle primordial dans notre environnement en fournissant des biens et services écologiques (production d'oxygène, humidification de l'air, etc.). De plus, la très vaste majorité des spécialistes s'entendent pour reconnaître que les végétaux jouent un rôle de premier plan dans l'amélioration de la qualité de vie des citoyens, particulièrement en milieu urbain. En effet, en plus de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie par leurs qualités esthétiques, les plantes ont une influence sur le bien-être physiologique des citoyens.

De plus, les plantes contribuent à la lutte aux îlots de chaleur urbains en refroidissant l'air ambiant par leur évapotranspiration, et en créant de l'ombre sur le sol. Les plantes réduisent de façon significative la pollution sonore créée par les différentes activités humaines. Enfin, l'entretien des aménagements paysagers réduit la présence d'espèces envahissantes et indésirables, qui sont parfois la cause de différents problèmes de santé comme les allergies.

En tant que fédération qui regroupe les entreprises et professionnels en horticulture ornementale du Québec, la Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec (FIHOQ) souhaite présenter son point de vue et celui de ses associations affiliées en lien avec l'horticulture ornementale à la Ville de Terrebonne dans la poursuite de son *Plan Vert*.

La Fédération

La FIHOQ, mise sur pied en 1977, a pour mission d'orienter, représenter, défendre, promouvoir et dynamiser l'industrie québécoise de l'horticulture ornementale, et d'en assurer la croissance dans une perspective de développement durable. La FIHOQ est la « porte-parole » et la référence en matière d'horticulture ornementale au Québec.

Elle regroupe en fédération les associations professionnelles qui s'occupent d'horticulture ornementale au Québec. Elle fait la promotion et défend les intérêts économiques, sociaux et environnementaux de l'industrie et de ses membres; elle publie et diffuse de l'information stratégique; elle amorce, parraine et organise des conférences, colloques, congrès, visant la promotion et la croissance de l'horticulture ornementale, et représente l'industrie (plus de 100 fois par année) sur les plans local, national et international.

Composée de 10 associations affiliées, la FIHOQ représente tous les domaines (sous-secteurs) d'activité de l'industrie de l'horticulture ornementale, soit :

Secteurs d'activité	Sous-secteurs
Production	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Production en serre ✓ Production en pépinière ✓ Production de gazon en plaque
Commercialisation	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Centres jardin (jardineries) ✓ Fleuristerie ✓ Fournisseurs
Services	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Aménagement paysager ✓ Architecture du paysage ✓ Professionnels de l'irrigation ✓ Arboriculture ✓ Services d'entretien d'espaces verts ✓ Surintendance de golf

La FIHOQ a un rôle de concertation et de mobilisation au sein de l'industrie en vue d'assurer le développement à court, moyen et long terme de l'horticulture ornementale. À ce titre, elle a sous sa responsabilité directe une vingtaine de comités auxquels siègent tous les secteurs et sous-secteurs d'activité de l'industrie.

Elle coopère à titre de membre à plus d'une vingtaine de comités québécois et canadiens, et à un comité international. Elle agit à titre de partenaire dans quatre organismes québécois et deux canadiens.

Le conseil d'administration de la FIHOQ est formé de dix-sept personnes de l'industrie, dont un représentant par association.

Axes d'intervention de la Ville de Terrebonne pour la poursuite de son *Plan Vert*

La Ville de Terrebonne, dans son projet de poursuite de son *Plan Vert*, énonce six axes d'intervention et reconnaît officiellement le rôle des végétaux dans trois de ces axes. Cependant, la FIHOQ croit que les végétaux sont au cœur même de l'aménagement durable des municipalités et qu'ils peuvent jouer un rôle pour chacun des six axes mentionnés dans le projet de consultation. Puisque ce sont des organismes vivants, les végétaux doivent être entretenus de façon adéquate afin qu'ils puissent croître sainement et ainsi réaliser leur plein potentiel environnemental. La FIHOQ désire donc, grâce à son expertise, identifier la contribution des végétaux à chacun de ces axes, et énoncer quelques recommandations pour la nouvelle politique environnementale de la Ville de Terrebonne.

Axe 1. Leadership de l'administration municipale en matière de développement durable

Les plantes contribuent à réduire la consommation en énergie dans les villes. Par exemple, des arbres plantés stratégiquement autour des bâtiments peuvent agir comme brise-vent, ce qui réduit le facteur de refroidissement pendant la saison hivernale. Pendant l'été, les zones d'ombre créées par les arbres atténuent le rayonnement solaire pénétrant dans les bâtiments, diminuant ainsi la facture de climatisation. Il en est de même pour toutes les plantes d'ailleurs qui, par leur mécanisme de transpiration, contribuent au rafraîchissement de l'air ambiant, réduisant du même coup les besoins en énergie nécessaire au refroidissement.

Finalement, les nouvelles technologies vertes que sont les toits et les murs végétaux permettent de réduire significativement les pertes en énergie provenant des édifices.

Axe 2. Qualité et disponibilité de l'eau

L'eau est évidemment un élément essentiel pour les plantes. En plus de jouer un rôle crucial dans le cycle de l'eau, les plantes peuvent aussi contribuer à sa protection et à sa conservation.

En termes d'eau, l'apport le plus important des plantes à notre environnement est sans conteste la transpiration. C'est le principal mécanisme qui permet de diminuer la chaleur en milieu construit, et ainsi, de contrer les effets négatifs des îlots de chaleur urbains.

Les végétaux jouent aussi un rôle très important dans la protection et la conservation. Par exemple, la végétalisation des bandes riveraines permet de stabiliser le sol afin d'en prévenir l'érosion, d'absorber les éléments nutritifs présents dans le sol avant qu'ils n'atteignent les cours d'eau, et produit de l'ombre afin de refroidir la température des plans d'eau.

La FIHOQ fournit des outils de qualité

Consciente de l'importance de l'enjeu que représente l'eau, la FIHOQ, en collaboration avec ses associations affiliées, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), le Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ) et l'Institut québécois du développement de l'horticulture ornementale du Québec (IQDHO), a créé le *Répertoire des végétaux recommandés pour la végétalisation des bandes riveraines au Québec*, afin d'aider les municipalités et les citoyens à choisir les bons végétaux à implanter le long des bandes riveraines. Cet outil, le dépliant et le moteur de recherche qui les accompagnent se sont vu décerner un *Phénix de l'environnement* dans le cadre du concours 2010.

Cette démarche démontre l'importance pour la FIHOQ et ses associations affiliées de mettre à la disposition des municipalités et des citoyens des outils efficaces permettant une amélioration de notre environnement.

Au Québec, l'idée que la pelouse soit une plante très exigeante en eau est souvent véhiculée. Cela n'a rien à voir avec des données scientifiques, mais avec des pratiques et des croyances véhiculées par des personnes qui ne détiennent pas nécessairement les bonnes informations à cet égard. En effet, on estime qu'en moyenne au Québec, entre 65 et 100% des besoins en eau de la pelouse sont comblés naturellement par les précipitations. Plusieurs études ont démontré qu'une pelouse dense, entretenue correctement et maintenue haute, diminue de façon significative le ruissellement des eaux de surfaces, ce qui favorise leur pénétration dans le sol. En utilisant de bonnes pratiques, il est donc possible de réduire notablement les quantités d'eau utilisées pour l'arrosage. De plus, en ralentissant et en favorisant la pénétration de l'eau dans le sol, la pelouse diminue la quantité d'eau qui atteindra les égouts pluviaux, ce qui réduit les coûts associés au traitement de celle-ci.

La FIHOQ travaille à améliorer les pratiques d'implantation et d'entretien de pelouse

Sachant que la pelouse est une des plantes les plus utilisées en milieu urbain, la FIHOQ a entrepris il y a déjà plusieurs années d'en améliorer les pratiques d'implantation et d'entretien. Elle a donc mis sur pied un vaste chantier qui a mené à l'élaboration du concept de pelouse durable. Une pelouse durable est donc une pelouse:

- saine et en santé;
- qui résiste bien aux insectes, mauvaises herbes et maladies;
- qui nécessite moins d'eau et de fertilisants;
- dont l'apparence générale n'est pas toujours parfaite, mais qui remplit entièrement ses fonctions utilitaires et bénéfiques.

Toujours préoccupée par la qualité de l'environnement, et particulièrement par les problèmes entourant la conservation de l'eau, la FIHOQ lancera au printemps 2011, avec plusieurs partenaires, une campagne de sensibilisation au bon arrosage des végétaux.

Axe 3. Qualité de l'air et changements climatiques

Grâce à leur capacité à fixer le gaz carbonique (CO₂) et à produire de l'oxygène (O₂), les végétaux jouent un rôle essentiel à notre survie. Ils prennent une importance accrue en cette période de lutte aux changements climatiques. Par exemple, on estime qu'une pelouse de 230 m² (environ 2500 pi²), ou deux arbres matures, produit assez d'oxygène pour une famille de quatre personnes pour une année.

Les plantes jouent aussi plusieurs rôles importants dans l'amélioration de la qualité de l'air. Par exemple, elles absorbent les contaminants – comme le dioxyde de soufre (SO₂) ou l'ozone – qui peuvent se retrouver dans l'air ambiant. De plus, les plantes fixent et filtrent les poussières en suspension dans l'air et les maintiennent au sol.

Les plantes servent donc à assainir l'air que nous respirons.

Axe 4. Sauvegarde et mise en valeur de la biodiversité et des milieux naturels et agricoles

À l'échelle planétaire, la perte de la biodiversité est un problème majeur. Pour maintenir et augmenter la biodiversité dans un milieu fortement modifié comme le milieu urbain, les plantes sont des alliées de taille. Elles fournissent des biens et services environnementaux (BSE) ou services écologiques.

Voici quelques exemples de BSE où les végétaux jouent un rôle important:

- Régulation du climat global
- Atténuation des inondations et des sécheresses
- Contrôle de l'érosion et des glissements de terrain
- Régulation du microclimat
- Réduction des odeurs
- Réduction du bruit
- Approvisionnement en nourriture
- Approvisionnement en eau douce
- Purification de l'air
- Facteur d'apaisement
- Développement psychosocial
- Élément du sens de l'appartenance
- Potentiel récréatif et touristique
- Esthétique du paysage
- Source d'inspiration
- Protection des infrastructures urbaines
- Contribution à la sécurité routière
- Dégradation des matières organiques
- Purification de l'eau
- Décontamination des sols
- Fertilité des sols
- Pollinisation

L'utilisation des végétaux, qu'ils soient indigènes ou d'origine horticole, doit donc s'intégrer de manière prioritaire dans l'élaboration d'une politique environnementale.

Pour maintenir, augmenter ou créer de la biodiversité, il est tout aussi important de s'intéresser à la qualité des sols : *La bonne plante au bon endroit*. En effet, en plus de servir de support de croissance physique pour les plantes, le sol est aussi leur réservoir nutritif. En contrepartie, les plantes contribuent à la protection et à l'enrichissement du sol de plusieurs façons: protection contre l'érosion, enrichissement en matière organique, stimulation de la vie microbienne, décontamination, etc. Certaines pratiques d'entretien des plantes, notamment la fertilisation, doivent tenir compte de la complexité et de la fragilité du sol.

Avec en tête cette réalité, la FIHOQ, en partenariat avec ses associations affiliées et notamment l'Association des services en horticulture ornementale du Québec (ASHOQ) et l'Association des producteurs de gazon du Québec (APGQ), a mis en place plusieurs projets visant à mieux informer les citoyens et les municipalités sur les bonnes pratiques environnementales de fertilisation.

À l'été 2010, la FIHOQ publiait le dépliant: *La fertilisation d'une pelouse durable*. Cette publication recommande:

- d'utiliser des engrais à libération lente, contenant peu ou pas de phosphore;
- de réduire les besoins de la pelouse en fertilisants de 30% en pratiquant l'herbicyclage (un dépliant portant uniquement sur la pratique de l'herbicyclage a aussi été publié);
- de maintenir une zone tampon de 10 à 15 mètres (selon la pente du terrain) sans tonte ni fertilisation près des cours d'eau;
- de fractionner les quantités d'engrais en au moins 3 applications, pendant les périodes de croissance active de la pelouse;
- d'éviter la surfertilisation de la pelouse en utilisant le calculateur de fertilisant, un outil exclusif et unique [www.pelousedurable.com].

De plus, la FIHOQ et plusieurs de ses membres contribuent présentement au financement d'un projet de recherche, réalisé par des chercheurs de l'Université Laval, visant à mesurer l'impact de

différentes stratégies de fertilisation de la pelouse sur la quantité et la qualité de l'eau de lessivage et de ruissellement. Enfin, la FIHOQ travaille actuellement au développement d'une certification environnementale, par l'entremise d'un organisme externe, pour l'ensemble des entreprises œuvrant en horticulture ornementale, notamment les entreprises d'entretien des espaces verts, représentées par l'ASHOQ.

Axe 5. Tonnage des matières résiduelles acheminées à l'enfouissement

La réduction de la quantité de matières résiduelles à traiter est une préoccupation de plusieurs municipalités québécoises. C'est dans ce contexte que la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a contacté la FIHOQ pour lui demander de produire un outil visant à aider les municipalités et les citoyens à adopter la pratique de l'herbicyclage. La FIHOQ a donc conçu, à l'été 2010, un dépliant intitulé *L'herbicyclage : une pratique environnementale pour une pelouse durable*. Ce dépliant souligne les avantages de l'herbicyclage, en explique la technique, et réfute quelques mythes souvent entendus sur cette pratique culturelle. En fin de compte, la pratique de l'herbicyclage détournera une quantité importante de matière organique des sites d'enfouissement.

Une autre façon de réduire la quantité de matières résiduelles est le compostage des matières organiques. Puisque la valorisation de ces composts passe souvent par leur utilisation comme amendement de sol pour favoriser la croissance des plantes, un représentant de la FIHOQ siège au *Comité sur le développement des marchés pour les composts* initié par l'organisme Recyc-Québec.

Axe 6. Qualité des milieux de vie

La qualité de vie au sein d'une ville est sans doute un des éléments les plus importants lorsqu'un citoyen cherche un endroit où s'établir. La présence d'espaces verts et d'aménagements paysagers de qualité fait partie des éléments qui contribuent fortement à l'amélioration de la qualité de vie. En étant partenaire fondatrice de la Corporation des Fleurons du Québec, la FIHOQ voulait, à travers cette classification horticole, accompagner les villes dans l'amélioration de la qualité de vie. C'est pourquoi elle a mis à la disposition de villes de nombreuses données et outils d'information (implantation et entretien de la pelouse durable, fertilisation de la pelouse durable,

herbicyclage, aménagement des bandes riveraines, etc.) et qu'elle continue de développer des outils (eau, plantes envahissantes, etc.) afin d'aider les municipalités dans ce dossier si important.

La FIHOQ, un intervenant ouvert au dialogue

Ce document démontre l'importance environnementale des plantes en milieu urbain et le rôle central que celles-ci peuvent jouer dans l'application d'une politique environnementale comme le *Plan Vert* de la Ville de Terrebonne. Il démontre aussi l'importance qu'on doit accorder aux travaux d'entretien afin d'assurer aux plantes une croissance optimale leur permettant de jouer pleinement leur rôle de dépolluant.

Recommandation : En tant que porte-parole et référence de l'industrie de l'horticulture ornementale au Québec, la Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale propose à la Ville de Terrebonne sa collaboration afin de poursuivre le dialogue avec, comme objectif, la préservation du patrimoine végétal afin que celui-ci procure des bienfaits à l'ensemble de la communauté.

21/03/2011